

Le chiffon rouge

BULLETIN DES COMMUNISTES TARBAIS des CANTONS 1 et 2

REFERENDUM sur la CONSTITUTION EUROPEENNE

LA VICTOIRE DU " NON " AU REFERENDUM,

**la chance d'une autre Europe et d'une
autre politique**

*J'ÉCRIS
ton*

NON



Notre système de santé mis à mal

Alors que chacun d'entre nous place les questions de santé comme une priorité dans nos sujets de préoccupations quotidiennes, une offensive sans précédent est actuellement mise en œuvre contre la Sécurité Sociale et les services publics de santé.

SECURITE SOCIALE

La loi Douste-Blazy instaurée en 2004 est la loi de privatisation de la sécurité sociale puisque les assurances privées auront accès désormais officiellement aux décisions et orientations en matière de protection sociale.

Cette loi nous impose des contraintes coûteuses, comme le choix du médecin traitant, mais aussi l'augmentation du forfait hospitalier et le 1€ non remboursable par consultation.

HOPITAL PUBLIC

Aujourd'hui on n'évalue plus le besoin de soins d'une population donnée pour adapter les moyens d'y répondre, on regarde quelle enveloppe le ministre, par le biais des Agences Régionales d'hospitalisation va bien vouloir octroyer à tel ou tel hôpital et il devra faire avec. Pour « faire avec », les directions d'hôpitaux font des choix économiques au détriment des choix soignants qui devraient prévaloir.

Alors on privatise, on ferme des activités, on comprime les moyens et les personnels, on supprime des lits et des postes de soignants, on fait des économies de bouts de chandelles ...bref, on gère quoi !

LE PROJET DE CONSTITUTION EUROPEENNE ENCOURAGE CES MAUVAIS CHOIX

Messieurs Chirac, Raffarin, Sellières ne se trompent pas en faisant la promotion du projet de constitution européenne et du vote pour le oui lors du référendum de juin 2005.

Article 11-94 du projet de Constitution Européenne : «... *droit d'accès aux prestations de sécurité sociale et aux services sociaux* ».

Ce texte est en deçà des textes qui nous régissent actuellement:

- **Article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme:** *«toute personne a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par la suite de circonstances indépendantes de sa volonté».*
- **Article 11 de la Constitution Française:** *«La nation garantit à tous la protection de la santé, la sécurité matérielle. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.»*

Enfin, les « prestations de sécurité sociale » auxquelles les citoyens ont le droit d'accéder ne relèvent pas forcément d'un système de solidarité, elles peuvent tout aussi bien être assurées par des entreprises ou assurances privées, fonds de pension, etc.

Roland Cazeneuve
Cadre hospitalier

PROPOSITIONS COMMUNISTES

Les dépenses de santé ne sont pas un coût mais un facteur d'efficacité sociale.

Agissons ensemble pour :

- ☞ la prévention de la santé au travail,
- ☞ la réduction des inégalités sociales de santé,
- ☞ la gratuité des soins,
- ☞ la création d'un pôle public et citoyen du médicament,
- ☞ le développement de l'hôpital public en arrêtant la mise en œuvre du plan hôpital 2007 et de la tarification de l'activité qui organisent sa casse et en lui donnant les moyens humains et financiers nécessaires pour répondre à ses missions de service public.
- ☞ le développement et la promotion des réseaux ville- hôpital
- ☞ un plan d'urgence emploi-formation pour le personnel médical et paramédical
- ☞ la démocratisation de la protection sociale notamment en rétablissant l'élection au suffrage universel des administrateurs.
- ☞ une réforme du financement de la protection sociale qui lui donne les ressources nécessaires pour pouvoir répondre aux besoins de santé de la population.
- ☞ un financement reposant sur l'augmentation de la part des salaires dans la valeur ajoutée,
- ☞ une augmentation des cotisations patronales,
- ☞ l'instauration d'une cotisation additionnelle sur les revenus financiers et la modulation des taux en fonction des politiques d'emploi des entreprises.

Si la constitution européenne était approuvée, elle empêcherait leur mise en place.

Seul le NON donnerait la possibilité de concevoir une Europe sociale et solidaire.

NON A UNE EUROPE DU CAPITAL

Le texte de la Constitution qui sera soumis à nos suffrages dans quelques mois est un recueil de politique ultra capitaliste, qui ne répond pas aux besoins fondamentaux des peuples et qui présente un réel danger pour la démocratie en Europe.

Le terme "Capitaliste" n'est pas galvaudé car le traité est truffé de mots comme économie de marché, libre concurrence, libéralisme, etc..., qui à eux seuls montrent bien que l'exploitation de ceux qui produisent les richesses, c'est-à-dire de l'ouvrier à l'ingénieur, du médecin à l'enseignant, de l'agent d'entretien au chercheur plus tous ceux que je ne cite pas et qui voudront bien m'excuser, va aller en s'accroissant au profit de ceux qui bénéficient indûment de ces richesses, c'est-à-dire les banquiers, le grand patronat, les magnats de la finance.

La constitution européenne n'est ni négociable ni amendable car elle constitue une attaque sans précédent contre les services publics, la santé, l'éducation, la citoyenneté, la culture, sans oublier la paix.

Il est donc absolument nécessaire de rejeter ce texte en votant **NON** à ce traité liberticide. Il est aux antipodes d'une Europe citoyenne démocratique et progressiste. Au contraire il constitue un retour sans précédent vers l'obscurantisme, la précarité, la flexibilité donc la régression sociale.

Le citoyen est traité avec mépris dans cette constitution, et ce n'est pas être anti-européen que de voter **NON** à ce texte, mais au contraire être pour une Europe des peuples.

Alors, Citoyen, toi qui refuses d'être un sujet, non seulement je fais appel à ton intelligence et à ton analyse pour voter **NON** à ce texte, mais aussi pour appeler tous les gens que tu connais, tes amis, tes parents, tes voisins, tes collègues pour :

VOTER NON AU TEXTE DE LA CONSTITUTION EUROPEENNE

Bernard Fata
Technicien GIAT

"Concurrence libre et non faussée."

Depuis 1992, le traité de Maastricht provoque la "libéralisation" de tout ce qui concerne notre vie quotidienne.

En effet, tous les jours nous avons recours à des services qui étaient du domaine public ce qui donnait à toutes et à tous, qui que nous soyons, où que nous nous trouvions, l'égalité à leur accès et de leur tarification. Le traité de Maastricht a instauré dans les secteurs du transport, des télécommunications, de l'énergie un "système de marché ouvert et concurrentiel". La constitution graverait cette loi dans le marbre puisqu'elle prévoit une "concurrence libre et non faussée".

Le résultat de cette Europe libérale?

50 % des bureaux de poste supprimés en Suède, aux Pays Bas et en France 6 000 doivent disparaître (54%), l'électricité vendue 30% plus chère aux grandes entreprises (avec quelle incidence sur les prix?) et ensuite ce sont les particuliers qui paieront cette énergie au prix du marché et non plus au prix de revient. Quant aux télécommunications, malgré la multiplication des opérateurs et leur mise en concurrence, la couverture territoriale est incomplète mais les tarifs ne baissent que pour les grandes entreprises. Les ménages et les petites entreprises n'ont pas cette chance!

L'emploi subit, lui aussi, la "concurrence libre et non faussée". Les délocalisations, les menaces pour faire admettre la perte de droits acquis sont le lot quotidien des employés, des salariés et ce n'est pas la directive Bolkestein, adoptée par la commission européenne qui va arranger la situation !

Ce texte instaure le "principe du pays d'origine". Lors de prestation par une société basée hors frontières, ce sont les réglementations du pays d'origine de l'entreprise qui s'appliqueraient au détriment de nos lois, de notre Code du Travail.

La défense européenne n'est vraiment pas mieux lotie. En France, GIAT, la DCN... détruits, pour faire des rapprochements au bénéfice de groupes privés européens déjà largement financés par les dollars américains, licencient pour laisser la place à la "concurrence libre et non faussée".

Pas étonnant que le baron Sellières déclare: "Nous allons appeler à voter oui. La constitution est un progrès pour une économie plus flexible, plus productive et pour un Etat allégé. Elle bénéficie aux entreprises.". Lesquelles?

Ce n'est pas l'Europe dont l'économie et les peuples ont besoin!

Elle doit garantir à toutes et tous la satisfaction des besoins fondamentaux (travail, éducation, santé, logement, culture...). Pour cela ils doivent être soustraits aux règles de la "concurrence libre et non faussée", de la course aux profits d'une minorité.

Non, vraiment non, à cette Europe libérale qui écrase l'Homme. Non à cette constitution qui en plus ne pourra être modifiée qu'avec l'accord des 25 pays membres, M. Barnier a lui-même déclaré : " A 25 c'est l'assurance qu'on ne changera pratiquement rien"

Patrick Ducos
Employé GIAT

Parti communiste français, un parti libre pour bâtir un monde juste

- Je souhaite être informé-e des initiatives du parti communiste français
- Je décide d'être membre du parti communiste français
- Je verseeuros (chèque à : association de financement du PCF)

Nom et prénom :

Adresse :

Courriel:

Renvoyer au parti communiste français 4 rue des Haras - 65 000 Tarbes -
Tél. : 05 62 93 12 67 Courriel: pcf65@wanadoo.fr